

VILLABE, le 09 décembre 2015

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(ARTICLE L 2121.7 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)**

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLABE se réunira,
en séance ordinaire,
LE MERCREDI 16 DECEMBRE 2015 A 19H30
SALLE ROGER DUBOZ A VILLABE

L'ordre du jour sera le suivant :

1. **Porter à connaissance des décisions prises par le maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal.**
2. **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 06 novembre 2015.**
3. **Urbanisme**
 - A- Prescription de la procédure de déclaration de projet pour la mise en compatibilité du PLU concernant un projet de logements sociaux sur l'île de Moulin Galant.
 - B- Inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).
 - C- Aliénation d'un terrain communal
4. **Communauté d'agglomération d'Evry Centre Essonne (CAECE)**
 - A- Schéma de mutualisation de la Communauté d'agglomération d'Evry Centre Essonne (CAECE)
 - B- Dotation de solidarité communautaire et attribution de compensation.
 - C- Désignation des représentants auprès de la communauté d'agglomération grand paris sud seine Essonne Sénart.
5. **Affaires financières**
 - A- Décision Modificative n°3 – BUDGET VILLE 2015.
 - B- Ouvertures de crédits par anticipation au budget primitif 2016 – section investissement.
 - C- Ouverture de crédit par anticipation au budget primitif 2016 – section de fonctionnement.
 - D- Programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015 – 2020.
 - E- Tarification 2016 des services municipaux.
 - F- Tarifs 2016 du Service Jeunesse.
6. **Affaires administratives**
 - A- Modification du tableau des effectifs de la commune
 - B- Maintien du versement de la Prime de Fonctions et de résultats au-delà du 1^{er} janvier 2016.
 - C- Règlement intérieur concernant les conditions d'utilisation des véhicules de service de la commune.
 - D- Instauration des autorisations d'absence dans la commune de Villabé.
 - E- Fixation des tarifs des manifestations 2016 organisées par le service événements.
 - F- Cession de deux véhicules communaux et sortie d'inventaire.
 - G- Avis sur la dérogation au principe du repos dominical des salariés pour l'année 2016.
 - H- Convention avec la commune de Lisses relative à un cinémomètre.
7. **Questions orales**
8. **Informations**



Karl DIRAT
Le Maire,
Vice-Président de la CAECE
Vice-Président du SJARCE